



J'ai des problèmes de transport TPMR

Par **Warrior**, le **04/08/2022** à **22:36**

Bonjour

. Après un très grave AVC je suis resté tétraplégique et vis en fauteuil roulant et suis également sourd et SURTOUT VIS avec une tracheo trachéotomie.
Je dois voyager en TPMR à l'arrière d'un véhicule avec mon fauteuil fixé au sol et ça se passe très bien. Cependant depuis que je suis rentré sur Brest, malgré les 4 passages de mon amie à l'entreprise . L'ambulancier qui me prend en charge me dit qu'il est le seul à pouvoir me véhiculer sur Brest.

Le problème est qu'il n'est pas aux normes . Pas de rampes pour pouvoir embarquer mon fauteuil, pas de fixations homologuées au sol. Il me transporte donc sur un brancard(secousses très douloureuses pour la trach et l'organisme) et prennent un petit fauteuil normal qui ne me sert normalement que quand l'électrique est en panne et qui n'est pas adapté à un long temps d'attente (pas de possibilité de me mettre en mode lift ou en mode allongé bpour passer les compléments alimentaires par Mickey .
il existe dans les villages voisins des véhicules TPMR aux normes qui ne peuvent intervenir sur Brest car le trajet entre chez eux et chez moi n'est pas remboursé

Est ce normal qu'une ambulance non homologuée puisse bloquer la venue des autres véhicules plus adaptés sur Brest

. A qui m'adresser pour voir si une convention ne peut pas être passée entre un de ces ambulanciers et la Sécurité Sociale ???

D'avance je vous remercie . Je ne peux pas prendre les transports handicapés de la ville à cause de ma tracheo et en plus je me déplace avec mon aspirateur pour la tracheo

Merci beaucoup de bien vouloir m'éclairer b

Warrior

Par **Zénas Nomikos**, le **05/08/2022** à **21:22**

Bonjour,

je vous propose de faire un mail à la MDPH.